

Le Directoire : la République conservatrice

Maximilien de Robespierre est renversé le 9 Thermidor An II (le 27 juillet 1794). La Convention inaugure une nouvelle ère : la **Convention Thermidorienne** qui a 2 mots d'ordre principaux que l'on retrouve en bandeau des proclamations de l'Assemblée : « Mort aux partisans de la Terreur » et « Guerre aux partisans des émigrés et de la royauté ».

I Le Directoire : une république apaisée ?

1. *La transition : de Robespierre aux Directeurs*

La Convention thermidorienne se pose en **rupture avec le gouvernement terroriste**. A la Convention, les « Montagnards réacteurs » (ceux qui ont pris le contre-pied des idées de 1793) exercent une influence croissante. Leur position se rapproche de celle des députés de la **Plaine** qui jusque là subissaient plus qu'ils n'agissaient. Fréron, le **vicomte de Barras**, Merlin de Douai (Montagnards réacteurs) et Thibaudeau, Boissy d'Anglas et **l'abbé Sieyès** (Plaine) deviennent les hommes forts de l'Assemblée. La Convention décrète rapidement (le 22 brumaire an III) la fermeture du club des Jacobins. **Les terroristes les plus actifs sont décrétés d'accusation**¹, la rupture avec l'action montagnarde est encore plus visible avec la réintégration à la Convention des Girondins survivants (le 18 frimaire an III, soit le 8 décembre 1794) qui avaient été exclus 18 mois plus tôt.

2. *Un gouvernement nouveau*

Le nouveau système entre en vigueur le **27 octobre 1795**. La nouvelle constitution qui est votée est résumée en ces termes par Boissy d'Anglas : « Nous devons être gouvernés par les Meilleurs : les Meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois [...] Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre social ; celui où les non propriétaires gouvernent est dans l'état de nature. » La nouvelle constitution (dite de l'An III) fixe une **nouvelle organisation des pouvoirs**. Le pouvoir exécutif est confié à **5 directeurs**. Ils doivent avoir plus de 40 ans. Le pouvoir législatif est conféré à 2 chambres : le **conseil des 500** a l'initiative des lois (les députés sont au nombre de 500 et doivent avoir plus de 30 ans) le **conseil des Anciens** a lui le pouvoir de décision (les Anciens sont 250 et doivent avoir plus de 40 ans). Les deux assemblées votent les lois et le budget et choisissent les Directeurs. A l'échelon local on retrouve la même structure d'assemblées : **le seul critère important est le cens. Seuls les contribuables sont électeurs**.

3. *La république des coups d'Etat*

Le nouveau système politique est très fortement soumis aux aléas de la politique. Les élections générales de Germinal An V (avril 1797) donnent la victoire aux royalistes. Les Directeurs font un coup d'Etat le **18 fructidor An V** (4 septembre 1797) car, selon eux, la République ne peut pas survivre à une assemblée royaliste. **Barras, Reubell et La Revellière-Lepeaux, les têtes du Directoire utilisent l'armée pour soutenir le gouvernement** : les élections sont cassées dans 49 départements. 65 opposants sont déportés en Guyane... C'est le début d'une série de « réajustements électoraux ». La force devient le recours normal, la légalité n'a plus de sens. La logique du sauvetage républicain par le coup d'Etat conduira le **18 Brumaire An VIII** à la chute du régime. Le général Bonaparte devait aider les Directeurs à sortir de la crise, elle sera résolue le 19 Brumaire par la création d'un nouveau régime le Consulat qui fera de Bonaparte le nouveau maître de la France.

II La république conservatrice : l'échec de la « Conjuración des Egaux » de Gracchus Babeuf

Gracchus Babeuf est un homme politique atypique dans le paysage du Directoire. Membre du club des Néo-Jacobins du Panthéon (club parisien), il en devient un membre très écouté après Brumaire An IV (*lisez avec attention le texte de votre manuel p. 183, doc. 4*) Pour lui, l'égalité est la source du bonheur commun, et pour qu'elle ne soit pas illusoire, elle doit se réaliser dans la communauté des biens. Les ressources devaient être mise en commun, l'Etat, quant à lui disposait d'un monopole de distribution. **A l'égalité sociale devait répondre l'égalité politique** : la souveraineté devait s'exprimer dans des assemblées locales. Tous les citoyens devaient **disposer d'une éducation les rendant digne de leur Cité** (au sens grec du terme). Le texte de référence du mouvement babouviste est le *Manifeste des Egaux*.

Pour le gouvernement, Babeuf et les Egaux sont à la tête « d'une conspiration monstrueuse » (Carnot). Les chefs sont **arrêtés le 21 Floréal An IV** (10 mai 1796) afin de « rassurer les honnêtes gens » et de décapiter cette conspiration « anarchiste »². Un procès spectaculaire est organisé à Vendôme, Babeuf et son second Darthé sont condamnés à mort et exécutés le 8 Prairial an V (27 mai 1797). La répression de cette conjuration à connotation sociale contribue à renforcer le **caractère bourgeois et conservateur du Directoire** qui ne gagne pas en crédibilité suite à l'exécution des Egaux.

¹ C'est le cas de **Carrier** qui a organisé la Terreur à Nantes. Il avait pour habitude d'enfermer les « Contre-révolutionnaires » dans des sacs de toiles et de les envoyer par le fond au milieu de la Loire encore vivants.

² Les mots entre guillemets sont des citations de l'époque et pas une approximation de langage

